

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> Février 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 8.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h15.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, M. Daniel HUOT, M. Emmanuel DUMONT

**Secrétaire de séance** : M. Alain LORIGUET

**Procurations de vote** :

**Mandants** : D. HUOT

**Mandataires** : P. CONTOZ

## **Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017-2018 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

**Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président**

**Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Très petites entreprises »	Montant de l'opération : 3 000 €
<b>Sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022</b>	

### Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2015-2020, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier au Grand Besançon du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 3 000 €.

### I. Les Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour leur avenir professionnel.

### II. Le principe pédagogique

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe (2 à 4 étudiants) confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur : adéquation projet / compétences - qualités complémentaires, pertinence de l'offre concurrentielle démontrée, pertinence du modèle d'affaires, ...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion. Ils concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au Canada,
- « prix du public ». Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

### III. Bilan de l'édition 2016-2017

Le bilan de la septième édition s'établit comme suit :

- 27 équipes pour 95 étudiants ont été sélectionnées en novembre 2016,
- 25 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 10 avril 2017,
- 27 chefs d'entreprise ont été mobilisés,
- une soirée de remise des trophées, organisée à l'Université à Besançon le 10 avril 2017, ayant rassemblé 340 personnes, étudiants, chefs d'entreprises, les directeurs généraux des grandes écoles, partenaires financiers...

### IV. Edition 2017-2018

Après le succès rencontré lors des sept premières éditions des « Entrepreneuriales » de 2011 à 2017, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

### V. Budget prévisionnel

Poste de dépenses	En euros	Poste de Ressources	En euros
Coordinateurs	20 000	Région Franche Comté	15 000
Coaches	12 000	CCIR FC	1 000
Gestion administrative	10 000	Caisse des Dépôts	6 000
Soirée lancement	3 000	EPCI	13 000
Soirée Trophées	13 000	Sponsors privés	22 000
Prix	12 000	FEDER	20 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE (Association Nationale Les Entrepreneuriales)	5 000		
Communication	2 000		
<b>Total</b>	<b>77 000</b>	<b>Total</b>	<b>77 000</b>

La participation du Grand Besançon pour cette nouvelle édition est ramenée à 3 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022, se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2017-2018 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs  
Reçu le 09 FEV, 2018  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

